

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3772 - Mardi 08 Décembre 2020 - Prix : 200 Fc

RENTRÉE SCOLAIRE :

Les 655 millions KMF promis par le gouvernement se font toujours attendre



COOPÉRATION :

**Première session de la commission
mixte Comores-Emirats Arabes Unis**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Décembre 2020**

Lever du soleil:

05h 34mn

Coucher du soleil:

18h 22mn

Fadjr : 04h 20mn

Dhouhr : 12h 02mn

Ansr : 15h 37mn

Maghrib: 18h 25mn

Incha: 19h 39mn



LANGUE :

Bientôt une académie dédiée au shikomori

La langue comorienne aura bientôt une académie qui lui sera dédiée. C'est ce qui est ressorti vendredi dernier de l'audience tenue à Beit Salam entre le président Azali et les techniciens chargés d'élaborer les textes.

Le chef de l'État Azali Assoumani se dit prêt à soutenir la mise en place d'une académie de la langue comorienne dans le pays. C'est Moïnaecha Cheikh Yahaya qui l'a annoncé vendredi à la sortie d'une audience tenue à Beit-Salam entre le chef de l'État et une commission de techniciens pour la promotion de la langue nationale, qui a la charge de la rédaction des textes. Cette dernière est conduite par le premier président de l'Université des Comores, l'historien Damir Ben Ali et d'autres cadres qui se disent prêts pour la réussite de ce projet. « Le chef de



l'État est sensible pour ce projet. Il nous encourage et nous promet que une fois les textes finis, il va assu-

mer l'étape suivante pour que ce projet voie le jour », indique Moïnaecha Cheikh.

D'après cette ancienne ministre de l'éducation nationale, la création d'une académie de la langue como-

rienne est une idée née et proposée lors des assises nationales en 2018. « Nous étions là pour la soutenir et la défendre. Et aujourd'hui, elle se trouve sur le Plan Comores Emergent. Et le président Azali veut voir son opérationnalisation d'ici peu de temps », dit-elle.

Ainsi, Moïnaecha Cheikh recommande l'usage du shikomori si les Comoriens se trouvent entre eux, sans présence d'un étranger, quelle que soit la nature de l'événement. « Même si les rapports et résumés seront écrits en français mais l'utilisation des expressions comoriennes est plus que jamais nécessaire. Tout cela pour commencer à valoriser notre langue surtout lorsque le mot existe bel et bien en comorien. Il faut éviter de traduire en français parce que ça dénature la langue », recommande-t-elle.

Ibnou M. Abdou

SOCIÉTÉ

Amina Bachirou donne trois jours à Houda Radjabou pour réhabiliter sa maison

Après la casse de sa maison qui se trouve à Moroni dans le quartier de la Coulée, la propriétaire Amina Bachirou appelle à la vigilance des propriétaires des appartements à louer dans la capitale, surtout à bien connaître leurs futurs locataires avant de signer tout contrat de bail. Elle saisit l'occasion pour demander au locataire qui avait loué sa maison durant plusieurs années de la remettre en état avant trois jours, sinon elle se remettra à Dieu.

La maison d'Amina Bachirou a été saccagée et transformée en poubelle par Houda Radjabou une locataire de nationalité étrangère. Elle avait loué cette maison pendant trois ans, faisant des activités commerciales. Et depuis ce temps là, la locataire a commencé à transformer ce local en un véritable dépôt. La propriétaire du local avait demandé son départ mais cette dernière a refusé de quitter la maison. Elle avait du entamer une procédure judiciaire par voie d'huissier de justice, mais en vain. Ce n'est que la semaine dernière que Houda Radjabou a fini par libérer cette maison dans état inimaginable en laissant six mois d'arriérés de loyer. Devant la presse, Amina Bachirou, la propriétaire, tente de sensibiliser l'opinion et les autres propriétaires sur les risques des locations immobiliè-

res lorsqu'on ne connaît pas les futurs locataires avant toute signature de contrat. « J'ai trouvé ma maison abîmée. J'appelle Houda Radjabou à venir régler cette situation avant trois jours sinon je m'en remettra à Dieu », dit-elle.

Amina Bachirou montre qu'il est temps de créer des associations pour identifier ces genres de personnes malhonnêtes afin de ne pas subir ces abus. Mais également impliquer la mairie dans ces affaires afin d'éviter une telle situation. « Ma famille m'avait appelé en me disant que ma maison est en état de délabrement. Et quand je l'ai vu, j'en n'en croyais pas mes yeux. Dès que j'ai mis les pieds dans ma maison, j'avais des larmes. C'était catastrophique ! Je n'avais pas reconnu la maison. », avance-t-elle.

Face à cette situation, Amina Bachirou ne compte pas saisir la justice. « Quand j'ai eu vent de la situation, j'ai engagé une procédure avec un huissier de justice et un avocat pour qu'elle quitte ma maison mais elle ne l'a pas fait. C'est comme si le local lui appartient », indique-t-elle. Ce qui m'a étonné le plus, c'est comme si elle avait ses lobbings. Donc, aujourd'hui je ne peux pas entamer une procédure judiciaire. Je lui donne trois jours pour réhabiliter ma maison et payer sa dette de six mois ».

Nassuf Ben Amad



PROMOTION CARTES BANCAIRES

A la SNPSF

A partir du 1er décembre 2020 au 31 mars 2021, Promotion sur les cartes.
Réduction de 64% sur les cartes USHINDZI, cédées à 3 000 francs
Réduction de 55% sur les cartes GOMBESSA, cédées à 2 000 francs

RENTRE SCOLAIRE :

Les 655 millions KMF promis par le gouvernement se font toujours attendre

Les écoles privées ont dû faire la rentrée du 30 novembre sans l'aide budgétaire promise par le gouvernement.

Ils ont dû faire contre mauvaise fortune bon cœur. Les établissements privés ont fait leur rentrée scolaire 2020-2021 sans cette enveloppe de 655 millions de nos francs, que le gouvernement s'était engagé à débloquent pour les accompagner après la crise sanitaire de coronavirus qui a durement happé tous les secteurs. Cette somme

devait permettre à 222 sur 250 établissements à effectuer leur rentrée dans des conditions acceptables. Qu'à cela ne tienne, l'ensemble des établissements privés ont effectué la rentrée au même moment que le public.

« Ne pas effectuer la rentrée scolaire reviendrait à pénaliser les enseignants et les élèves et certaines écoles allaient perdre leurs effectifs. L'appui financier que la Coordination des Ecoles Privées (CEP) a demandé au gouvernement n'allait pas permettre à la totalité

des écoles privées impactées par la covid-19 d'effectuer la rentrée », réagit Soidridine Youssouf, le président de la CEP.

Pour rappel, la CEP avait recensé au niveau national 250 établissements scolaires privés nécessitant un appui financier de 1 milliard 250 millions de nos francs pour pouvoir effectuer cette rentrée scolaire après la crise de coronavirus qui avait contraint les écoles à fermer leurs portes. Après avoir étudié la requête, le gouvernement s'était engagé à débloquent quelques 655 millions

Kmf. « Si on bénéficiait de cet appui, il aurait bénéficié à 222 écoles privées sur 250. En tout cas, le gouvernement l'école privée est le cadet des soucis du gouvernement, alors qu'on compte 6000 employés dans nos établissements, ce qui n'est pas à négliger », souligne Mr Youssouf.

Interrogé sur la possibilité de finir l'année scolaire en cours si le gouvernement restait les bras croisés, le président de la coordination des écoles privées a répondu que les cours ne doivent pas être interrom-

pus. « Les responsables des établissements scolaires doivent à tout prix coopérer avec leurs employés pour que l'année en cours s'achève dans les meilleures des conditions », souhaite-t-il. Rappelons que dans une rencontre avec la presse en novembre dernier, le ministre de l'Éducation nationale avait prévenu que « cet appui peut intervenir au cours de l'année ». Et l'on n'est qu'au début.

Kamal Gamal

COOPÉRATION :

Première session de la commission mixte Comores-Emirats Arabes Unis

Le ministre des affaires étrangères Dhoïhir Dhoulkamal et son homologue émirati Anoir Mohamed El Karkach ont procédé à la première session de la grande commission mixte Comores-Emirats Arabes Unis. Cet événement a pour objectif de consolider le partenariat existant entre les deux pays.

Les Comores et les Emirats Arabes Unis ont procédé ce lundi 07 décembre à la première session de la grande commission mixte Comores-Emirats Arabes Unis. Cet événement qui intervient quelques jours après la célébration de la fête nationale de ce pays arabe le 2 décembre a pour but de sceller, de raffermir et consolider ce partenariat stratégique en construction entre les deux pays. Dans cette visioconférence avec son homologue émirati, le ministre des affaires étrangères de

l'Union des Comores, Dhoïhir Dhoulkamal a rappelé que cette relation entre les deux pays tisse des liens humains, historiques et culturels qui se renforcent chaque jour davantage. « Cette rencontre d'aujourd'hui, nous en sommes persuadés, va lui insuffler un nouvel élan parce qu'il s'oriente vers le développement économique et sociale de nos deux pays », souligne-t-il.

Dans ce sens, cette vision cadre avec la vision du président de la République, qui consiste à faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030. « Les liens de fraternité et d'amitié qu'entretiennent le président et son altesse Cheikh Khalifa ben Zayed Al Nahyane, nous a ouvert la voie pour l'approfondissement de cette relation, qui chaque jour prend un nouveau palier ascendant », précise-t-il. Pour le pays, choisir de mettre l'accent dans cette première grande commission mixte, sur les secteurs de



développement liés à l'économie, à la défense et à la sécurité, au social, à la culture et à la diplomatie comme socle, ne fait que répondre aux attentes des deux pays. « Le développement économique et social, non seulement dans nos pays mais également dans le monde, la paix et la sécurité, la préoccupation majeure

de monde en ébullition, ne seront qu'un horizon lointain qui s'éloignera, au fur et à mesure que l'on croira se rapprocher », dit-il.

Quant à son homologue, il s'est réjoui de cette rencontre par visioconférence et espère que les prochaines rencontres se feront dans des circonstances qui

seront physiques. Pour rappel, ces deux dernières années ont été significatives pour les deux pays. L'engagement soutenu par les Emirats Arabes Unis au service du développement de l'Union des Comores a été exemplaire. Ce dernier s'est traduit par l'octroi d'un montant de 50 millions de dollars par le Fonds d'Abu Dhabi et après des multiples appuis au développement annoncés par les Emirats Arabes Unis lors de la conférence des partenaires à Paris en décembre de l'année dernière. « Les accords en perspective sont la concrétisation de ce partenariat au développement, scellé entre nos deux pays, et dont l'événement de ce jour reste l'étape charnière », conclut le chef de la diplomatie comorienne. La rencontre s'est terminée par la signature d'un memorandum d'entente entre les Comores et les Emirats Arabes Unis.

Andjouza Abouheir

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

La police teste ses premiers radars mobiles



La police nationale a entamé les tests de ses nouveaux équipements destinés à la sécurité de la circulation routière. Dimanche dernier, ce sont les radars mobiles qui étaient testés sur la route Hahaya-Mitsamiouli, réputée accidentogène et dépourvue de panneaux de signalisation.

Depuis le week-end dernier, la police nationale se déploie sur les routes principales de Ngazidja pour sensibiliser les conducteurs sur l'arrivée prochaine des radars mobiles, censés limiter les excès de vitesse et par

ricochet lutter contre les accidents de la circulation. Cette campagne a débuté dimanche dernier dans le Nord de Ngazidja, zone devenue accidentogène depuis la réfection de la RN1.

Joint au téléphone par nos soins, le commissaire central de la police nationale Achkal Mohamed montre qu'il n'est pas encore question de verbaliser, mais plutôt de prévenir. Selon un autre policier qui a participé à l'opération, il s'agissait surtout de tester ces nouveaux équipements dont nous ignorons encore les conditions d'acquisition. Ce qui est sûr, c'est une nouveauté sur nos rou-

tes. Selon le commissaire central, ces campagnes vont s'étendre dans une période de deux semaines sur l'ensemble de l'île. « Nous avons en notre possession trois radars et nous espérons que les conducteurs vont respecter les consignes et les panneaux de signalisation », appelle de ses vœux celui qui n'est pas sans savoir que les panneaux de signalisations ne sont pas encore disponibles sur les routes.

Andjouza Abouheir

PASSATION TECHNIQUE AU BARREAU DE MORONI

Me Mzimba passe le témoin à Me Abdouloihabi

Me Ibrahim Ali Mzimba a passé le témoin à Me Mohamed Abdouloihabi hier lundi au cours d'une brève passation technique à la tête du barreau de Moroni. Me Abdouloihabi deviendrait le 4ème bâtonnier de l'ordre des avocats de Moroni, après Me Bernard Toinette, Me Harimia Ahmed et Me Mzimba, en quatre décennies. Un fauteuil aujourd'hui occupé par deux bâtonniers, suite à une assemblée générale tenue dans la controverse.

La passation technique entre l'ancien et le nouveau bâtonnier s'est faite hier lundi 07 décembre à Moroni. Selon Me Mzimba, c'est un moment très important et la passation officielle aura lieu dans les prochains jours. « Le nouveau bâtonnier hérite de plusieurs chantiers notamment l'apport sur l'élaboration des textes législatifs, le rapprochement des autres barreaux et l'apport en matière de formations envers tous les avocats comoriens avec notre ministère de la justice et les partenaires tels que la JCI de



l'ambassade de France qui est d'actualité », déclare Me Ibrahim Mzimba, le bâtonnier sortant. Selon lui, cet héritage est dès aujourd'hui entre « les mains d'un confrère aguerrri et dépassant les petites querelles post-électorales qui ne peuvent persister entre des avocats qui

connaissent leur obligation déontologique et disciplinaire ».

Quant au nouveau bâtonnier, il espère que l'atmosphère délétère qui règne au sein barreau sera dissipée d'ici peu. « Je vais consacrer mon temps à y remédier puisque j'ai fait ce choix d'être avocat et je ne peux que

contribuer avec énergie. Il n'était pas question de céder à la déstabilisation de l'institution au moment où elle avait le plus besoin. Avec mon équipe, nous nous focaliserons vers des actions adaptées en appelant au respect des textes et s'il faut les appliquer, nous le ferons et nous

évoluerons », avance Me Mohamed Abdouloihabi.

Pour Me Aticki Youssouf, la passation a eu lieu après le respect des délais de recours que les 50 autres avocats et le procureur général pouvaient faire conformément à la loi. « Je pense qu'il n'était pas question de laisser des personnes prendre un bâtonnat dans le vide, ça aurait été un précédent malheureux et dangereux. D'ailleurs une décision de la cour d'appel avait déjà déclaré nulle et non avenue une telle pratique », dit-il.

De l'autre côté, son adversaire Me Tadjidine Ben Mohamed, qui se considère « élu par la majorité des avocats » ne compte pas croiser les bras. Il laisse entendre qu'une bonne stratégie est en train d'être mise en place et qu'une possibilité de passation aura lieu dans les meilleurs délais. Et comme nous l'écrivions dans nos précédents articles, seule la Cour d'Appel peut régler cet imbroglio juridique qui divise la corporation des avocats depuis plusieurs semaines.

Nassuf Ben Amad

EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES EN VUE DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR (AUX ENCHERES PUBLIQUES D'IMMEUBLE)

L'an Deux mil vingt
Et le 04 Décembre

Nous soussignés, Maître MOINDJIE HAMADI, Avocat à la Cour, au Barreau de Moroni, Immeuble Ridjal-DAR-SAADA Moroni-Union des Comores, tél : 00269-320-51-07, avons adressé le présent acte, à la demande de la Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF), au capital de cinq milliards quarante-cinq millions francs comoriens (kmf 5.045.000.000), sise à Moroni-Port, BP 5000, représentée par son Directeur Général Monsieur Nadjib DHA-KOINE, créancière, agissant, poursuites et diligences de ses représentants légaux.

CONTRE

La société OCEAN INDIEN SHIPPING SERVICE (OCEANISSE) SARL, dont le siège social est à Moroni, représentée par son gérant, KARMALY Mahammad Amyne, Ayant pour Conseil le Cabinet SAID BACAR & ZAID OMAR sous le ministère de Maître Faizat SAID BACAR, Avocate à la Cour, B.P. 2002 Moroni Immeuble Ridjal-DAR-SAADA Moroni-Union des Comores.

POUR

Parvenir à la vente aux enchères publiques de la propriété dite <<ROSNY>> sise à Ndrenini-Itsandra, d'une contenance déclarée légalement de soixante-deux ares et cinquante-trois centiares (62A 53CA) Réquisition N° 109-DLA du 18 mars 2010.

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Lot : propriété dite <<ROSNY>> sise à Ndrenini-Itsandra, d'une contenance déclarée légalement de soixante-deux ares et cinquante-trois centiares (62A

53CA) Réquisition N° 109-DLA du 18 mars 2010, appartenant à la société OCEAN INDIEN SHIPPING SERVICE (OCEANISSE) SARL, dont le siège social est à Moroni, représentée par son gérant, KARMALY Mahammad Amyne, demeurant à Moroni, ayant pour Conseil le Cabinet SAID BACAR & ZAID OMAR sous le ministère de Maître Faizat SAID BACAR, Avocate à la Cour, B.P. 2002 Moroni Immeuble Ridjal-DAR-SAADA Moroni-Union des Comores.

Tels que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous leurs droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tout immeuble par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce critère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faite par la suite.

INDICATION DU LIEU DE L'ADJUDICATION

L'adjudication se tiendra aux enchères publiques, le SAMEDI 26 DECEMBRE 2020, à 11 heures 00, dans la salle d'audience du Tribunal de Commerce de Moroni. Il sera procédé à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation est mentionnée ci-haut.

MISE A PRIX

L'immeuble à vendre dit <<ROSNY>> N°109 DLA sise à Ndrenini-Itsandra, d'une contenance déclarée légalement de soixante-deux ares et cinquante-trois centiares (62A 53CA), sera offert aux enchères sur la mise à prix de 202.263.063 KMF (Deux Cent Deux Millions Deux Cent Soixante-Trois Mille Soixante-Trois

Francs Comoriens).

Outre les charges, clauses et conditions énoncés au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Moroni, le 04 Décembre 2020 par Maître MOINDJIE Hamadi, Avocat au Barreau de Moroni.

Maître MOINDJIE HAMADI

Avocat au Barreau de Moroni



S'adresser pour tous renseignements à :

1° Maître MOINDJIE Hamadi, Avocat au barreau de Moroni demeurant à Moroni, dépositaire d'une copie du cahier des charges, tél : (00269)320-51-07.

2° Maître YOUSOUF ANOIR, Huissier de justice à Moroni, dépositaire d'une copie du cahier des charges, tél : (00269)325-81-82.

3° Au greffe des criées du Tribunal de Commerce de Moroni où le cahier des charges est déposé.

4° Et sur les lieux.

JEUX DES ÎLES DE L'Océan INDIEN, 2023

La 11e édition des Jioi attribuée à la Grande île

En 2019, quatre îles/pays s'étaient portés candidats pour l'organisation des Jioi de 2023. Les Maldives ont été privilégiées. Mais, plus tard, elles se déclarent incapables de respecter les échéances fixées, et demandent un report pour 2025. Madagascar renforce sa candidature. La réunion en visioconférence du Cij de ce 5 décembre 2020 lui attribue l'événement pour 2023. Cette excellente nouvelle pour le sport malgache a été accueillie par une liesse populaire.

Les Jeux des îles de l'Océan indien (Jioi), prévus en 2023, ont lieu tous les 4 ans. Les Maldives ont focalisé l'attention du Comité international du Jeux (Cij) au détriment des Comores, en quête d'une 1ère expérience organisationnelle, Madagascar, deux fois hôte de l'événement, et Mayotte,

aucune organisation. Madagascar maintient sa candidature en cas de défaillance des Maldives.

Il n'y a pas un sans deux. Ne se sentant pas en mesure de respecter l'échéance officielle, problème économique provoqué par l'épidémie de coronavirus oblige, plus tard, les Maldives demandent le report des Jeux pour 2025. Le président du Comité Olympique malgache, Siteny Randrianasoloniaiko avait profité de cette défection pour renforcer l'ambition des Malgaches à concrétiser un 3e accueil de ces Jioi. « Nous sommes prêts à accueillir les Jeux en 2023 avec l'engagement du gouvernement. Nous avons toutes les infrastructures qu'il faut, ce qui nous encourage à reprendre l'organisation. Nous avons la possibilité d'accueillir beaucoup de disciplines », a-t-il déclaré.

Le Cij a enregistré et examiné le dossier des Malgaches. Après sa



réunion en visioconférence de ce début décembre, cette haute instance pour la coordination de l'événement, s'est prononcé pour la Grande île. Madagascar explose de joie. Hier le patron du Comité

Olympique malgache a confirmé que Madagascar a obtenu l'organisation des Jioi de 2023. Pour renforcer cette confiance témoignée aux Malgaches, un complexe omnisports grand et rénové pourrait

voir le jour à Toamasina dans les années à venir. Une excellente nouvelle pour le sport de la Grande île !

Bm Gondet

FOOTBALL : COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

Malgré un nul réconfortant (1-1), Jwaneng se qualifie au détriment de Bonbon Djema

En match retour de la coupe de la Confédération africaine de football, tenu le week-end à Maluzini, Bonbon Djema et Jwaneng Galaxy Fc

se neutralisent (1-1). Ce score de parité, concrétisé en 2e période, est réconfortant, mais pas suffisant pour la qualification des locaux, battus à

Gaborone à l'aller (4-0).

Battu (4-0) à l'aller à Gaborone par Jwaneng Galaxy Football club de Botswana, dans le cadre des

tours préliminaires de la coupe de la Confédération africaine de football, Bonbon Djema des Comores s'est efforcé de renverser la situation, au match retour, tenu au complexe omnisports de Maluzini le dimanche 6 décembre 2020. Faillibles en endurance et en réalisme, les Comoriens n'ont réussi à imposer, à la 2e mi-temps, qu'un score de parité (1-1), qui mathématiquement s'avère insuffisant pour assurer une présence effective aux autres étapes de la compétition.

La mi-temps s'est soldée par un résultat nul et vierge (0-0). Mais avant de rejoindre les vestiaires, un problème d'un supposé "gris-gris" a failli envenimer le climat. Les locaux ont accusé les visiteurs de déterrer des fétiches, qui auraient été enfouies à leur camp. Diverses poursuites pour arracher ces supposés gris-gris ont déclenché la huée du public. Il a fallu l'intervention des arbitres pour réinstaurer le calme. Mais, force est de constater que les joueurs botswanais sont revenus au terrain avant les arbitres et les adversaires. Comme tout à l'heure, ils s'étaient rassemblés dans leur camp pour enterrer une poignée de vapeur. « Écoutez, c'est honteux. C'est ridicule. Se quereller pour de soi-disant un gris-gris. A quoi servent alors les entraînements ? Ils ont rabaissé leur moral. Déconcentrés, ils ne feront rien. Je t'assure ! », tempête un député sportif, assis derrière nous.

A la reprise, Bonbon Djema intensifie les actions offensives. A la 25e seconde, son attaquant Leonard Hashim Abdou, seul avec Mbise Katlego, gardien de but botswanais, perd le duel. Les maladresses des Comoriens devant le but adverse se succèdent. Au 2e quart d'heure, une longue frappe enrôlée de Gilbert Barati défile les filets des locaux (73e, 1-0). Zidane Chamouine égalise quatre minutes plus tard (77e, 1-1). Ce but clôt les ambitions des uns et des autres. Bonbon Djema a su se créer de multitudes occasions en or. Mais, aucune concrétisation. Jwaneng, accrédité de 4 points, acquis à l'aller, comptabilise (4) contre (1) de bonbon Djema.

Il est donc qualifié. « Certes, le résultat n'est pas positif mais il est encourageant. Terminer (1-1) avec une équipe, accoutumée aux grandes compétitions africaines, est quand même stimulant. En tant que coach, j'ai félicité les joueurs. C'est une première expérience internationale de Bonbon Djema. Technico-tactiquement, on a dominé Jwaneng. Les adversaires sont venus nous féliciter. On a tiré un enseignement riche et enrichissant. Et on se prépare pour les compétitions nationales », déclare l'entraîneur de Bonbon Ndjema. Un avertissement à peine voilé pour les prétendants insulaires.

Bm Gondet



Département Communication
N°2020-_____/SONELEC/Com

Moroni le 05/11/ 2020

Communiqué

La La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois de Novembre 2020 pour la région d' Itsandra Hamanvou est le 09/12/ 2020 et celui de Itsandra Bangaani est fixée pour le 10/12/2020.

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter des pénalités et aussi aux coupures systématiques qui seront menées à partir du 15/12/ 2020, pour non paiement dans les délais réglementaire.

HABARI ZA UDUNGA

La politique, une panoplie du folklore des îles de la lune

Dans les îles de la lune, il a été toujours difficile de suivre le cheminement des hommes et des partis politiques et c'est un doux euphémisme. Il n'est pas rare que dans certaines situations on nage dans l'irrationnel. C'est donc naturellement qu'on en vient à raisonner par l'absurde. La première absurdité vient du fait que sur un tout petit espace, on se retrouve avec moult chefs de partis ou se déclarant tel. Le ridicule ne tuant pas, pour quoi s'en priver !

Le deuxième est si l'on essaie d'examiner les discours et les actes de notre microcosme politique sous les cocotiers, on ne manque pas de

se dire si, réellement, ce dernier a une claire conscience de ses comportements et de ses agissements. Les multiples partis et autres groupements qui aspirent au pouvoir dans des petites îles comme les nôtres montrent que la politique est plus du folklore qu'autre chose.

En définitive, on en arrive à se demander si ce n'est pas la rue et les palabres dans les bangwés, qui dirigent les faits et gestes du microcosme, dans la mesure où on a du mal à comprendre l'irrationalité qui guide nos grands hommes. Nous disons souvent que tout cela demande de renouveler la manière dont nous concevons la politique. En

renouvelant notre façon d'aborder les problèmes, cela nous amènera inéluctablement à soulever toutes sortes de questionnements sur cette fuite en avant qui ne dit pas son nom.

Le plus important est d'admettre là où nous avons failli et d'ouvrir le débat à des nouvelles approches qui prennent en compte les réalités du pays et qui valorisent les compétences et l'honnêteté. L'ensemble des acteurs présents dans l'arène nationale, chacun à travers le filtre de ses intérêts, contribue finalement à faire émerger une définition d'une politique qui ne prend en compte que ses intérêts propres au détriment de l'in-

térêt général.

En effet sur une scène mondialisée, en proie à une concurrence effrénée pour l'accès aux ressources financières, il n'est pas sûr que ce soit par le morcellement à l'infini du pays que nous allons contribuer à résoudre nos problèmes.

Il faut comprendre que nos îles sont au centre d'enjeux qui les dépassent dans la mesure où le monde actuel est constitué de blocs dont on a le plus grand mal à définir les contours. Nous savons tous pertinemment que peu de pays dans le monde prennent des décisions de pleine souveraineté. L'interdépendance est devenue un

concept qu'il convient d'intégrer dans notre façon d'analyser l'équilibre des forces dans le monde et dans notre région en particulier.

On a l'impression que les problèmes du pays vont se résoudre au lendemain des multiples élections que nous prenons un malin plaisir à organiser oubliant en passant que le jeu des alliances nécessite pour le gagnant de distribuer des prébendes aux uns et à étancher la soif des autres. Cruel dilemme pour des bâtisseurs. Mais comme le la chanson de Maanbadi : « Pve lawa meli meli pvotsondjiya lasi ».

Mmagaza

INTERNATIONAL

Le bilan de la pandémie de Covid-19 à 11H00 GMT

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.535.987 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles lundi à 11H00 GMT.

Plus de 67.009.760 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 42.678.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de dimanche, 7.444 nouveaux décès et

547.488 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les États-Unis avec 1.110 nouveaux morts, l'Italie (564) et la Russie (456).

Les États-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 282.324 décès pour 14.761.577 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 5.624.444 personnes ont été déclarées guéries.

Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 176.941 morts et 6.603.540 cas, l'Inde avec 140.573 morts (9.677.203 cas), le Mexique avec 109.717 morts (1.175.850 cas), et le Royaume-Uni avec 61.245 morts (1.723.242 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 149 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (110), l'Italie (99), l'Espagne (99).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.634 cas (15 nouveaux entre dimanche et lundi), dont 4.634 décès et 81.719 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient lundi à 11H00 GMT 458.949 décès pour 13.505.945 cas, l'Europe 445.425 décès (19.772.933

cas), les États-Unis et le Canada 294.966 décès (15.174.499 cas), l'Asie 200.226 décès (12.760.782 cas), le Moyen-Orient 81.607 décès (3.500.349 cas), l'Afrique 53.872 décès (2.264.826 cas), et l'Océanie 942 décès (30.427 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les bureaux de l'AFP auprès des autorités nationales compétentes et des informa-

tions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En raison de corrections apportées par les autorités ou de publications tardives des données, les chiffres d'augmentation sur 24h peuvent ne pas correspondre exactement à ceux publiés la veille.

bur-rbj/aud/jhd

RELIGION

Lorsque l'un d'entre vous fini le dernier tachahud, qu'il demande la protection d'Allah contre 4 choses :



« Ô Seigneur ! Je cherche protection auprès de Toi contre les tourments de la tombe, contre le supplice de l'Enfer, contre la tentation de la vie et de la mort et contre le mal de la tentation de l'Antéchrist. »

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Raanti Aboubakar (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariam Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

La Gazette des Comores

BP 2216 Morani - UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Morani le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127